LIBERATION 27/08/21

Protocole de rentrée scolaire : Blanquer se veut rassurant

Article réservé aux abonnés

Vaccination, aération, tests, masques... Le ministre de l'Education nationale a confirmé ce jeudi, en conférence de presse, la rentrée du 2 septembre en métropole et a détaillé les mesures du protocole sanitaire.

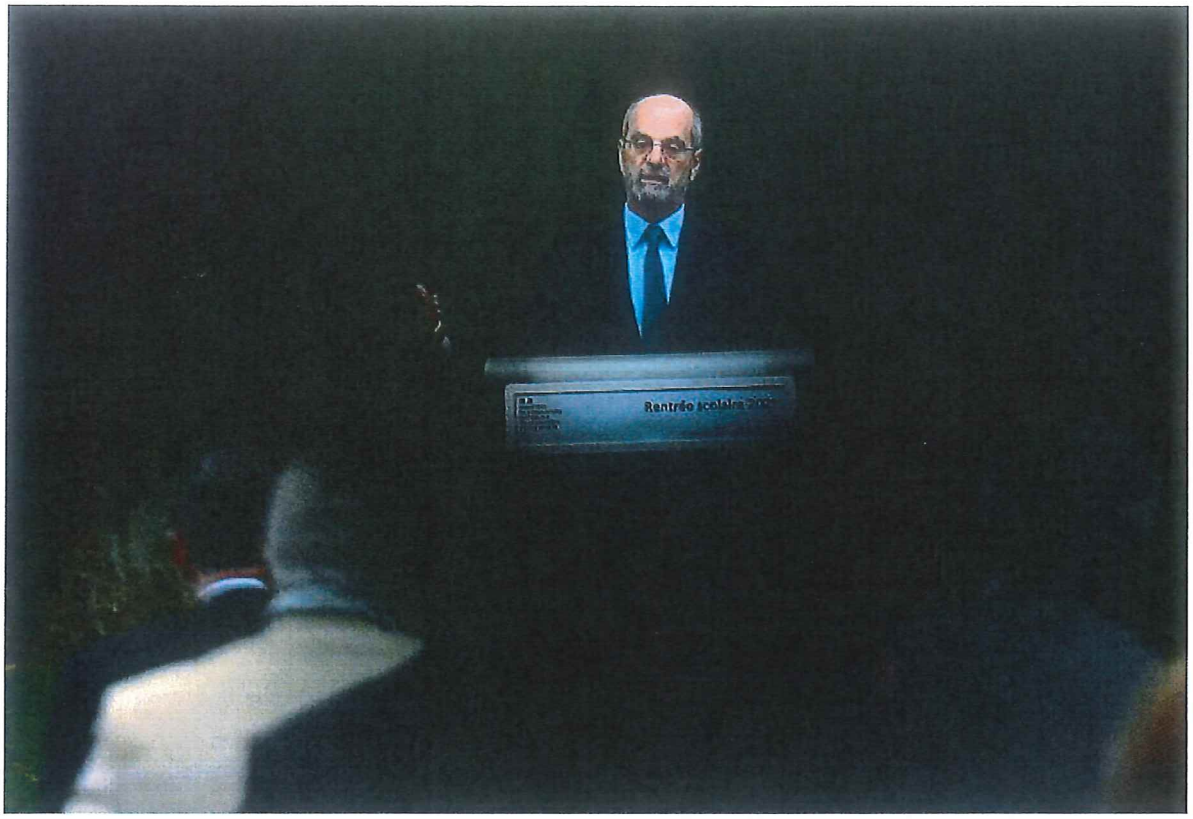

Jean-Michel Blanquer, ce jeudi, lors de la traditionnelle conférence de rentrée du ministère de l'Education nationale, à Paris. (Christophe Archambault/AFP)

par Cécile Bourgneuf et Elsa Maudet

publié le 26 août 2021 à 15h35

Six jours avant le retour à l'école des professeurs, sept avant celui des élèves, Jean-Michel Blanquer tenait ce jeudi matin, à Paris, sa traditionnelle conférence de presse de rentrée. Le ministre de l'Education nationale a dressé un bilan glorieux de ses quatre années en fonction et a défendu ses récentes décisions liées au Covid. *«La crise sanitaire nous a révélés à nous-mêmes et l'école est restée la colonne vertébrale de la République»*, a-t-il loué.

Alors qu'une partie des outre-mer, notamment la Martinique et la Guadeloupe, fortement touchées par la pandémie, reprendra le chemin de l'école deux semaines plus tard que prévu, la métropole fera bien sa rentrée le jeudi 2 septembre. *«Aucun département de métropole n'est dans la même situation que les Antilles, donc il n'y avait aucune raison de reporter la rentrée, dans aucun département*, a assuré le ministre. *Ça doit toujours être une mesure extrême, prise dans une situation extrême»*, a-t-il plaidé. Assurant également que la rentrée *«s'est bien passée»* à la Réunion, avec *«0,2 % de classes fermées»*. Sur l'île de l'océan Indien, les élèves ont repris le 17 août.

La menace du variant delta plane toujours et, selon l'institut Pasteur, les enfants pourraient représenter la moitié des contaminations à l'automne : ils sont les moins vaccinés de la population. «Nous redoutons que les mesures ne soient pas suffisamment prudentes, notamment lors de la restauration scolaire», pointe Stéphane Crochet, secrétaire général du SE-Unsa. Le syndicat propose que les enfants déjeunent toujours à la même place à la cantine pour éviter les brassages et faciliter l'identification des cas contacts.

Niveau 2 du protocole

Pas question, non plus, d'appliquer des traitements différenciés aux départements métropolitains selon leurs taux d'incidence : le niveau 2 du protocole, qui en comprend quatre, s'appliquera partout *«parce que la situation nous permet de le faire. [...] On peut imaginer que, dans les temps à venir, on soit amenés à prendre des décisions locales,* a indiqué le ministre. *Bien sûr, nous rencontrerons des difficultés, bien sûr il y aura des problèmes, mais nous nous mettons en situation de les gérer.»*

Dans le primaire, les élèves n'ont pas l'autorisation de se faire vacciner, la vaccination étant réservée aux plus de 12 ans. La règle reste donc la même que l'an dernier : lorsqu'un élève est positif au Covid, sa classe ferme pour sept jours. Dans le secondaire, le protocole change. Désormais, seuls les élèves non vaccinés et cas contacts doivent s'isoler sept jours. Lorsqu'un cas survient dans une classe, le chef d'établissement établit une liste des élèves ayant été en contact rapproché (à moins de deux mètres) et sans masque avec l'élève testé positif. L'établissement contacte alors les parents, qui peuvent faire une attestation, sur l'honneur, indiquant le statut vaccinal de leur enfant.

La liste des contacts à risque est retransmise à l'Assurance maladie qui peut éventuellement vérifier les informations. Les élèves cas contacts vaccinés ou immunisés peuvent-ils donc revenir sans même réaliser de tests ? Jean-Michel Blanquer n'a pas fait mention d'obligation Cette mesure risque d'être *«inefficace puisque certains parents pourront très bien ne pas déclarer la situation réelle de leurs enfants s'ils ont des difficultés à les garder à la maison»*, redoute Sophie Vénétitay.

Des profs massivement vaccinés

Jean-Michel Blanquer se félicitait, fin juillet sur France Info, de compter plus de 80 % d'enseignants vaccinés. Sans citer de sources, suscitant ainsi bien des interrogations. Il a ce jeudi présenté les résultats d'un sondage Ipsos réalisé du 10 au 16 août, duquel il ressort que 78 % des professeurs sont entièrement vaccinés, 9 % ont reçu une première dose et attendent la deuxième et 2 % n'ont encore reçu aucune injection mais ont pris rendez-vous. *«Donc autour de 90 % des professeurs est en passe d'avoir un schéma vaccinal complet»,* a déclaré le ministre, qui *«ne souhaite pas s'acheminer vers une vaccination obligatoire des enseignants».*

Du côté des élèves, 57 % des 12-17 ans ont reçu une dose de vaccin, selon Jean-Michel Blanquer, qui appelle les parents à *«une forme de raison et de sérénité. Il faut vacciner si on veut protéger nos enfants».* Sa volonté : élargir *«le plus fortement possible»* la vaccination aux plus de 12 ans avec des centres éphémères de vaccination à l'intérieur des établissements scolaires ou à proximité. Le gouvernement prévoit d'envoyer des *«équipes mobiles»* dans certaines écoles et de transporter des groupes d'élèves volontaires vers les centres de vaccination. *«Qui recueille le consentement des parents ? Qui accompagne les élèves ?»*, s'interroge Sophie Vénétitay, du Snes-FSU, premier syndicat du secondaire.

Les sorties scolaires

Dans une interview au *Journal du dimanche*, la semaine dernière, Jean-Michel Blanquer indiquait que les élèves pourraient être soumis à la présentation d'un pass sanitaire pour accéder à certaines

sorties scolaires, lorsqu'ils ne bénéficieront pas de créneaux dédiés aux scolaires et seront mélangés à du public – dans les musées, par exemple. Il a cette fois indiqué que les sorties scolaires avec créneaux dédiés aux élèves (c'est le cas dans les piscines ou les bibliothèques, notamment) devraient être privilégiées durant quelque temps, sans plus de précisions.

Des capteurs de CO2 toujours à la discrétion des collectivités

Rien de neuf sur le front des capteurs de CO2, ardemment réclamés depuis des mois par des enseignants et scientifiques afin de pouvoir contrôler le niveau de dioxyde de carbone dans l'air et ainsi pouvoir se montrer plus vigilants sur l'aération des salles, face à un virus qui se transmet grandement par aérosolisation. Jean-Michel Blanquer a répété sa position : il *«encourage leur généralisation»*, mais la responsabilité de s'en équiper ou non et les investissements qui en découlent reviennent aux collectivités locales. *«C'est comme un thermomètre. Le plus important, c'est surtout d'aller ouvrir les fenêtres le plus souvent possible»*, a assuré le ministre, estimant tout de même que *«le capteur de CO2 a une vertu pédagogique intéressante»*. Jean-Michel Blanquer promet une aide financière aux collectivités *«en difficulté»* sans donner d'enveloppe budgétaire précise.

Une politique de tests

Dans sa stratégie de «tester, alerter, protéger», le ministre a mis en avant les tests pour le premier degré. Le ministère affiche l'objectif de 600 000 tests salivaires par semaine. Encore faut-il arriver à convaincre les parents. *«Il n'y a pas de vrai plan de communication pour marteler l'importance des tests salivaires*, regrette Guislaine David, secrétaire générale du Snuipp-FSU. *Il faudrait mener une campagne, avec des spots publicitaires, pour que les parents puissent comprendre la nécessité de faire réaliser ce genre de tests».*

Dans le second degré, il y aura des *«tests antigéniques ciblés»* dans les zones de circulation active du virus. *«Autant d'autotests que nécessaire»* seront disponibles du primaire au lycée *«car nous en avons beaucoup en stock»*. Les personnels de l'Education nationale souhaitant se diagnostiquer pourront aussi toujours bénéficier de deux autotests par semaine. Enfin, le port du masque reste, lui, obligatoire à l'intérieur et *«peut être porté à l'extérieur»* en fonction des territoires. Ainsi, si une commune impose le masque dans son centre-ville, les écoles du secteur seront soumises à la même règle : les élèves devront être masqués durant la récréation.